



En complétant et signant cette fiche d'inscription, je m'engage à payer l'intégralité de mon année au sein de l'école et à respecter le règlement intérieur situé au verso de la présente fiche. (ps :Merci d'écrire de façon lisible)

Nom : Carte Collégien de Provence

Prénom : Adresse email :

Date de naissance : Téléphone mobile :

âge : (Indiquer le numéro de l'élève et du ou des tuteurs responsables)

Adresse :

Nouvelle inscription à l'école
(ne pas cocher si déjà élève l'année passée)

Téléphone en cas d'urgence :

Disciplines sélectionnées : niveau, lieu et horaires (jour + heure)

Disciplines

Nombres de cours total :

Nombres d'heures total :

Conditions obligatoires (à cocher des réception)

- 19€ d'adhésion à l'association Danse en Corps en début d'année par élève
- Certificat médical par élève (apte à la pratique de la danse)
- Règlement intérieur lu et signé
- Paiement annuel des cours
- La carte Collégien de Provence est acceptée.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Mode de paiement :

Montant payé :

Détail du paiement :

Nom sur chèques :

COS

Nom de l'institut bancaire :

Règlement intérieur

École de Danse - Danse en Corps

Un certificat médical doit être fourni lors de l'inscription pour justifier la bonne santé de l'élève à pratiquer la danse.

DISCIPLINE

L'élève doit se présenter en cours équipé d'une tenue adaptée à la pratique de la danse soit :

- Danse classique : Un justaucorps, collant, chaussons de danse et les cheveux attachés en chignon.
- Autres cours : Une paire de **basket propres** (hip hop, ragga etc) ou des **chaussures adaptées à la discipline obligatoirement et exclusivement réservées aux cours** ou chaussettes
- L'élève s'assure de venir avec sa bouteille d'eau personnelle aux cours.
- L'élève s'assure de venir aux cours quand il ne présente pas de symptômes de maladie pour protéger ses camarades et professeurs

Chaque élève s'engage à respecter les installations, à arriver 10 minutes avant l'heure de son cours. Les téléphones portables, les chewing-gum et bonbons sont interdits durant les cours.

Un comportement courtois et poli est attendu par tous dans l'enceinte de l'école

RESPONSABILITÉS

Tout élève est tenu pour responsable des dégradations volontaires commises tant dans les locaux que sur le matériel de l'école de danse.

Nous déclinons toute responsabilité :

- En cas de problème survenant en dehors des horaires de cours ou en dehors de la salle de danse
- En cas de vol dans les locaux

Les parents devront s'assurer que le professeur est bien présent dans la salle de danse avant de laisser leur enfant.

Les parents sont tenus de venir récupérer les élèves dans les locaux et de prendre connaissance des informations communiquées via les panneaux d'affichage (salle d'accueil).

FONCTIONNEMENT

Les cours de danse sont dispensés selon le calendrier scolaire national, les vacances et les jours fériés sont déjà décomptés. La totalité des cotisations est à régler en début d'année.

AUCUN ÉLEVE NE SERA ACCEPTÉ EN COURS TANT QUE SON DOSSIER NE SERA PAS COMPLET

Fiche d'inscription renseignée et signée, totalité du paiement annuel et certificat médical.

En signant, vous acceptez que la direction artistique puisse prendre des photos durant les cours afin de documenter l'école. Une autorisation spéciale sera demandée pour utiliser des photos à des fins publicitaires.

En cas de non-respect du règlement intérieur, les professeurs se réserveront le droit d'exclure, après avertissement, l'élève du cours.

SIGNATURE DE L'ÉLEVE
DATE

SIGNATURE DU TUTEUR LÉGAL
DATE
